

Réseau Genre et droit en Suisse romande

Atelier du 2 septembre 2016, Uni Mail - Genève

Le 2 septembre 2016 a eu lieu le deuxième atelier du « Réseau Genre et droit en Suisse romande » à l'Université de Genève. Cette séance, organisée par la Faculté de Droit – UNIGE et l'Institut des Etudes genre – UNIGE et pilotée par Djemila Carron et Ferdinando Miranda avec le soutien de la Professeure Michelle Cottier, faisait suite à un premier brainstorming en mai 2016. L'objectif du deuxième atelier était de discuter et d'arrêter plusieurs projets que le Réseau pourrait entreprendre durant l'année académique 2016-2017.

Environ vingt-cinq personnes ont participé à cette demi-journée qui a réuni académicien-ne-s (professeur-e-s, assistant-e-s, étudiant-e-s), praticien-ne-s (juristes, avocat-e-s) et membres des réseaux associatifs. Tout comme lors de l'atelier du 12 mai, nous n'avons volontairement pas abordé les questions liées au statut du Réseau, à son intégration dans un réseau existant ou encore à une charte ou un nom de Réseau.



L'après-midi du 2 septembre a été ouverte par un mot de bienvenue de Ferdinando Miranda et de Djemila Carron. La Professeure Michelle Cottier a ensuite expliqué la méthode du World Café selon laquelle cette journée s'est déroulée et qui consiste à voir les participant-e-s à l'atelier tourner à tous les postes de travail décidés pour la séance en question avant de revenir en plénière pour arrêter des projets communs à tou-te-s. Nous sommes ensuite passé-e-s aux

ateliers avant de revenir vers la séance plénière pour la prise de décisions finales.

Les projets décidés le 2 septembre

Chacun des quatre postes de travail de l'atelier « Genre et Droit » a dégagé une série de projets potentiels et décidé d'un projet phare.

Le Groupe de travail I s'est penché sur la perspective de genre en droit dans la formation académique. Plusieurs idées sont ressorties des discussions, notamment celle d'instaurer un cours (obligatoire ou non) de genre dans le cursus des études de droit, de rédiger un guide pratique de l'enseignement en droit avec une perspective de genre ou encore d'organiser des colloques ou séminaires sur le sujet. La proposition finalement retenue est celle de la rédaction d'un recueil de cas pratiques inclusifs pour l'enseignement du droit (par exemple pour les cas pratiques abordés en classe ou pour les examens). Pour se faire, le Groupe de travail I va recueillir des exemples de cas pratiques qui posent problème sur des questions de sexisme, de racisme, de classisme, et d'homophobie, les analyser puis proposer des bonnes pratiques et une systématique pour rendre ces cas plus inclusifs. La responsable de

ce projet est Djemila Carron que vous pouvez joindre à cette adresse email pour participer à ce Groupe de travail : djemila.carron@unige.ch

Le Groupe de travail II s'est intéressé à la perspective de genre dans les professions juridiques.

Il a notamment été question de comment sensibiliser les professionnel-le-s du droit (avocat-e-s, juges, procureur-e-s, etc.) à la perspective de genre et de quels outils ces professionnel-le-s peuvent développer pour faire face à certains comportements sexistes. A nouveau, de nombreuses idées ont émergé, en particulier l'élaboration de formations juridiques aux questions de genre pour ces professionnel-le-s. Toute une discussion a également eu lieu sur les contenus de ces formations, les résistances possibles et les formes qu'elles pourraient prendre. Le projet finalement arrêté est celui de rédiger une check-list ou un vade-mecum destiné aux avocat-e-s et fonctionnant comme un guide de bonnes pratiques à leur usage pour élaborer une pratique sensible à la perspective de genre. La responsable de ce projet est Roxane Sheybani que vous pouvez joindre à cette adresse email pour participer à ce Groupe de travail : r.sheybani@riavocats.ch

Le Groupe de travail III s'est concentré sur l'interdisciplinarité de la perspective de genre en droit, notamment pour les doctorant-e-s et chercheur-e-s.



Les discussions ont entre autres porté sur la visibilisation de personnes et de travaux dans les facultés de droit et de sciences sociales qui portent des regards complémentaires sur certaines questions de société. Des idées de groupes de lecture sur la notion de « catégories » et d'exercices performatifs du type d'un faux tribunal ont été discutées. Finalement, le Réseau s'est mis d'accord sur un projet d'écriture et/ou de réécriture qui consistera en la rédaction de textes ou d'articles à « quatre mains »

alliant un regard de droit et de sciences sociales et/ou un projet de réécriture de jugements et de lois dans une perspective féministe. Un comité de rédaction s'est déjà mis en place. Les responsables de ce projet sont Elisa Banfi, Gaëlle Sauthier et Cécile Greset que vous pouvez joindre aux adresses emails suivantes pour participer à ce Groupe de travail : elisa.banfi@unige.ch, gaellesauthier@gmail.com, cecile.greset@unige.ch

Le Groupe de travail IV s'est arrêté sur les projets entre l'académique et les réseaux associatifs locaux autour de la perspective de genre en droit.

Parmi les projets discutés, se trouve l'idée de faire intervenir des responsables d'associations dans les cours de droit pour partager autour de leur pratique ou encore d'informer les étudiant-e-s de la possibilité de réaliser un stage crédité dans leur cursus au sein d'associations travaillant par exemple sur les questions de discrimination. Le projet finalement retenu est celui de l'organisation d'une journée à Uni Mail où des associations viendraient présenter leurs activités, leurs besoins et leurs offres aux étudiant-e-s en droit. Ce travail implique en amont de réaliser une cartographie des associations qui pourraient être d'intérêt pour les étudiant-e-s en droit et qui pourraient bénéficier d'une telle journée. Le responsable de ce

projet est Ferdinando Miranda que vous pouvez joindre à cette adresse email pour participer à ce Groupe de travail : ferdinando.miranda@unige.ch

La suite du Réseau

La suite du Réseau s'organise dès à présent autour des quatre projets susmentionnés et chapeautés par des responsables. Chacun des projets est mené par une équipe (voir les listes en annexe des personnes déjà inscrites pour des projets). Toute personne intéressée par le Réseau peut s'inscrire à un groupe de travail en écrivant à la personne responsable nommée ci-dessus. Les responsables de projet gèrent leur groupe de manière indépendante avec la possibilité de se référer aux coordinateurs-trices du Réseau à tout moment. Des rencontres entre les responsables de projets seront organisées en novembre et en février pour discuter de l'avancée des travaux.

Notre objectif est d'aboutir à certains résultats pour le mois de mai 2017. A ce moment-là, nous convoquerons une prochaine séance plénière du Réseau pour fêter notre année d'existence à Lausanne. Cette séance sera l'occasion d'échanger entre tou-te-s les participant-e-s- du Réseau et de faire le point sur les projets en cours.



Le Réseau a également pour objectif de gagner en visibilité sur les questions de genre en droit. Dans cette optique, les coordinateurs-trices du Réseau organisera avant ou suite à la rencontre plénière de mai une conférence ou un colloque mettant en avant les activités du Réseau et poussant à la réflexion.

Nous tenons en guise de conclusion à remercier encore une fois les personnes qui ont coordonné les groupes de travail du 2 septembre : Charlotte Zihlmann, Irène Schmidlin, Noémi Michel, Vista Eskandari ainsi, que tou-te-s les participant-e-s à cette journée.

Bérénice K. Schramm, Postdoctoral Researcher - SOAS
Djemila Carron, Co-responsable d'enseignement, Faculté de Droit - UNIGE
Ferdinando Miranda, Chargé de projets - UNIGE